

CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDROT

Séance du 24 JANVIER 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-quatre janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur JAUSSERAND Jean-Pierre, Maire.

PRESENTS : Jean-Pierre JAUSSERAND, Roger NETTE, Edouard LENGAIGNE, François DUMEAU, Bernard DELONG, Raymond VEUX, Laurence SIMON, Odile RAMBAUD, Sylvie LEGLISE, Jean-Noël BOYER, Jean-Paul TROCMET

EXCUSEES : Carole BRAU, Sandrine GARRELIS (procuration à M. JAUSSERAND), Christine MEROT

SECRETAIRE DE SEANCE : Bernard DELONG

Le compte rendu de la séance précédente ne faisant l'objet d'aucune observation, celui-ci est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Point sur le budget 2017

Monsieur LENGAIGNE prend la parole pour donner les résultats des écritures comptables par imputation de la section de fonctionnement, puis de la section d'investissement, de l'exercice 2017.

Le Compte administratif semble faire apparaître un excédent en fonctionnement de 165 107.68 €, et un excédent d'investissement de 131 580.46 € pour l'exercice 2017.

Celui-ci ne sera voté qu'après vérification des écritures avec le compte de gestion de la Trésorerie.

Budget prévisionnel 2018

Par ailleurs, Monsieur le Maire rappelle aux membres des commissions qu'il a besoin de connaître leurs besoins financiers pour leurs projets 2018 avant la préparation du budget de l'année en cours.

Madame RAMBAUD demande où en est le projet de rencontre avec Madame La Directrice pour les dépenses scolaires.

Monsieur le Maire précise qu'il vient de lui adresser un courrier, puisqu'elle n'a pas trouvé la possibilité de fixer un rendez-vous.

Monsieur le Maire lui a précisé quelques points :

Dorénavant toutes les dépenses devront faire l'objet d'un bon de commande préalable.

Le budget scolaire sera également réduit en 2018 compte tenu de la fermeture d'une classe.

L'utilisation du photocopieur : le nombre de photocopies sera limité à 6000 photocopies noir et blanc par classe et par an

Les photocopies couleurs seront étudiées à la demande.

Il a été demandé à La Directrice de nous communiquer, avant le 1^{er} Mars 2018, les projets de l'équipe pédagogique.

Point sur les fluides

Monsieur VEUX a établi un comparatif des consommations de Gaz et d'électricité

Sur les années 2014-2015-2016 et 2017.

Il en ressort une baisse de 23% de dépense de gaz entre 2014 et 2017, du fait de notre regroupement auprès de Gaz de Bordeaux.

Par ailleurs Monsieur VEUX précise avoir constaté que certains bâtiments avaient des consommations en hausse. Il s'agit essentiellement de la salle des assos, du foyer rural, du stade des vestiaires et de l'annexe de la mairie.

Monsieur le Maire et Monsieur VEUX informent les élus qu'ils ont rencontré le président de la Vaillante. Une discussion positive a eu lieu, avec des solutions pour essayer de diminuer ces dépenses d'énergie.

Il propose la pose éventuellement d'un programmeur dans les vestiaires du stade.

En ce qui concerne l'éclairage du stade, il est possible, avec l'aide de subventions, de changer les projecteurs avec des lampes LED.

Monsieur VEUX donne plusieurs autres informations :

Un projet de séparation électrique par deux transformateurs est actuellement à l'étude pour le quartier de Sargos, qui a connu beaucoup de coupures provoquées par une surcharge importante après les constructions neuves de ces dernières années.

Actuellement, les communes sont sollicitées pour la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux.

Le prix de revient serait de 25 centimes du KW fourni.

Des subventions peuvent être attribuées par deux organismes, notamment le SDEEG et l'ADEME pour ce projet.

Après discussion, le conseil municipal souhaite faire une demande au SDEEG et au SIPHEM pour l'étude de pose de panneaux sur nos bâtiments communaux.

Borne Electrique voitures

Il nous a été proposé par l'intermédiaire du SDEEG l'implantation de bornes électriques.

Monsieur le Maire précise que cela aurait un coût de 4000 € par borne .

Après discussion, le Conseil Municipal décide de demander l'étude d'une implantation de deux bornes électriques.

Calendrier 2018 de la fermeture du secrétariat de la mairie

Monsieur le Maire demande aux élus leur avis quant aux dates proposées de fermeture du secrétariat de la mairie, à savoir :

Le samedi 31 Mars (weekend de Pâques), le samedi 12 Mai (Ascension) , le samedi 19 Mai (weekend de Pentecôte), le secrétariat sera fermé.

Durant les mois de juillet et Août pas de changement le secrétariat reste fermé les samedis matin et propose de fermer du 6 au 15 août inclus.

Après discussion, 12 voix sont POUR et 1 voix CONTRE ces dates de fermeture.

Le lundi 24 et le lundi 31 Décembre le secrétariat sera fermé ainsi que les samedis 22 et 29.

Amortissements des subventions

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la mise à disposition de biens meubles et autres immobilisations incorporelles de la communauté de communes des coteaux macariens, il est nécessaire de fixer la durée d'amortissements, à compter du 1^{er} janvier 2018 dans la comptabilité de notre commune, pour les subventions transférables.

La durée proposée sera celle qui avait été définie au départ de l'amortissement et qui est communiquée par Monsieur le Maire.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la durée de ces amortissements.

IFSE (Régisseur de recettes)

Suite à une information de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) il est nécessaire d'intégrer dans l'assiette de l'IFSE (Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) de madame JIMENEZ, l'indemnité de responsabilité de régisseur de recettes.

Il s'agit en effet d'indemnités de fonction et de sujétions qui ont par nature vocation à intégrer le RIFSEEP, notamment pour répondre à l'enjeu de simplification indemnitaire porté par ce nouveau régime.

Par conséquent, le plafond de l'IFSE du groupe de fonctions 1 doit être revalorisé.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la mise en place de cette revalorisation de l'IFSE de Madame JIMENEZ en tant que régisseur de recettes dans le cadre du RIFSEEP à compter du 1^{er} février 2018.

Effacement dette

Madame DEGOUY, trésorière, nous demande de bien vouloir accepter l'effacement d'une dette de cantine datant de 2015 d'un montant de 2.60 € suite à une décision de la commission de surendettement de Bordeaux du 12 octobre 2017.

Le Conseil Municipal accepte l'effacement de cette dette.

Syndicat mixte du Dropt Aval

Monsieur NETTE indique que nous avons déjà adhéré en 2017 auprès de ce syndicat, et qu'il avait été désigné délégué titulaire à l'époque et Monsieur DUMEAU délégué suppléant. Le syndicat n'a pas acté cette décision, d'où la nécessité de réélire les deux délégués.

Un appel à candidature est lancé par Monsieur le Maire et sont à nouveau candidats, après avoir exposé leurs motivations, Monsieur NETTE et Monsieur DUMEAU.

Ont été élus :

Délégué titulaire : Monsieur Roger NETTE

Délégué suppléant : Monsieur François DUMEAU

Approbation des statuts du Syndicat

Au 1^{er} janvier 2018 la compétence GEMAPI ayant été attribuée automatiquement aux Etablissements Publics Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre, les statuts doivent être actualisés.

Monsieur le Maire donne lecture de ceux-ci qui sont approuvés, à l'unanimité, par le Conseil Municipal.

Voirie

Travaux de Mise en sécurité de la RD123 et RD 15

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que, suite à la mise en sécurité de la rue des Ecoles, la rue de la chausse et la rue de la gare, il a été constaté une fréquentation plus importante avec une vitesse accrue des automobilistes sur les deux départementales route de Saint André du Bois et route de Castets.

Par conséquent, il est nécessaire de poursuivre cette démarche sur ces deux voies également, en y installant des ralentisseurs.

Il souhaiterait donc faire appel au cabinet AZIMUT, en charge de la maîtrise d'œuvre des premiers travaux, et demande au Conseil Municipal l'autorisation de lancer ce projet d'étude ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à lancer cette étude.

Dossiers DETR 2018

Cette réalisation pouvant prétendre à différentes subventions, monsieur le Maire présentera en sous-préfecture une demande d'aide financière dans le cadre des Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux pour la mise en sécurité de ces deux départementales.

INSEE

Recensement de la population

La population totale de Caudrot au 1^{er} janvier 2018 a été arrêtée à 1204 habitants.

Grand prix Fouchy

Comme chaque année le Président de l'U S V Cyclisme de Villenave d'Ornon nous informe de leur passage sur notre commune le Dimanche 22 Avril 2018 aux croisements de la RD 15 et RD 1113 lors de la course cycliste du 37ème Grand Prix FOUCHY.

CDC du Réolais en Sud Gironde

Du fait de la compétence GEMAPI depuis le 1^{er} janvier 2018, la CDC a donc la possibilité de mettre en place un impôt maximum de 40€/Habitant, il semblerait que l'on parte sur une taxe de 9.50 € par habitant qui serait ajoutée à notre taxe d'habitation.

Fête communale 2018


La commission d'animation nous informe que le traiteur Monsieur DUPOUY n'est pas libre cette année les 20, 21, 22 Juillet. Par conséquent, il a été décidé d'avancer la fête au samedi 14 juillet 2018.

Sécurité

Monsieur VEUX attire l'attention des élus sur le fait qu'à chaque utilisation du foyer rural il faut impérativement enlever les barres de sécurité intérieures.

Monsieur le Maire rajoute qu'en effet, lorsque les salles sont louées, un agent technique montre les consignes de sécurité et d'évacuation des lieux avant chaque location .

La séance est levée à 20 H 30.



A collection of approximately ten handwritten signatures in black ink, arranged in a loose cluster. One signature in the lower-left quadrant is written in blue ink. The signatures vary in style, with some being highly stylized and others more legible. One signature clearly reads 'reçut Paul'.